

Elevage bovin : la Cour des Comptes se trompe de cible... et d'analyse

Publié le 31 mai 2023

La Cour des Comptes a publié son rapport d'observations définitives sur les soutiens publics aux éleveurs bovins. Ses conclusions suscitent une vague d'indignation légitime au sein du monde agricole. Solidaire d'une profession en difficulté, Germinal PEIRO dénonce une analyse écologiquement inappropriée, économiquement dangereuse et socialement inacceptable.

En désignant les éleveurs comme boucs émissaires faciles pour masquer l'inaction climatique qui caractérise les politiques publiques, la Cour des Comptes se trompe non seulement de cible, mais aussi d'analyse.

Les enjeux écologiques de l'élevage bovin ne peuvent en effet être mesurés sur le seul critère des émissions de méthane ! A ce sujet, Germinal PEIRO tient à réaffirmer le bienfondé de **sa stratégie de relocalisation de l'agriculture**. Ce mode de développement endogène de notre économie repose en partie sur l'élevage extensif, qui est un acteur indispensable pour l'aménagement durable de nos territoires. Il structure nos paysages grâce au développement des prairies et des rotations des cultures, qui constituent des réservoirs de biodiversité positifs en matière de stockage du carbone.

Il convient également de bien mesurer l'impact économique de **l'intérêt agro-écologique de l'utilisation des fumiers** issus de l'élevage bovin. Ses apports d'humus, d'azote et d'oligo-éléments contribuent à la restauration de la qualité des terres et à la bonne croissance des végétaux. Ils favorisent des apports de fraîcheur pour les terres agricoles soumises aux pics de chaleur. Ils permettent aussi de réduire la dépendance des éleveurs vis-à-vis des industries chimiques d'engrais.

Le soutien public à l'élevage est une condition indispensable pour **garantir notre souveraineté alimentaire**. Au moment où notre balance commerciale se détériore, vouloir ainsi encourager la diminution du nombre de bovins constitue une aberration économique. Comment accepter que le cheptel bovin se soit réduit de 10% en 6 ans alors que nos importations de viande bovine ont augmenté de 24% en 2022 ? Poursuivre dans cette stratégie conduit à multiplier les déplacements carbonés qu'exige la réalité de ces échanges commerciaux.

Germinal PEIRO tient enfin à témoigner de son **indignation** quant aux **conséquences sociales** des conclusions de la Cour des Comptes. Considérant les intérêts écologiques et économiques de l'élevage bovin, il est aussi injuste qu'inacceptable de vouloir « réorienter » cette filière « vers d'autres systèmes de production » ou de préconiser que les éleveurs puissent « changer d'orientation professionnelle ». Alors que plus d'un quart des allocataires agricoles du Revenu de Solidarité Active en Dordogne sont issus des élevages bovins, considérer que les soutiens publics aux éleveurs sont trop importants est une insulte à ces 150 exploitations dans la difficulté.

Il est aujourd'hui temps de bannir ce type de discours et d'agir concrètement pour garantir un <https://www.dordogne.fr/votre-departement/espace-presse/elevage-bovin-la-cour-des-comptes-se-trompe-de-cible-et-danalyse-22333549?>

droit à l'avenir pour l'élevage français, qui concilie qualité alimentaire et exigence environnementale.